

informations

04 97 13 47 87

couverture :

La grande salle d'audience du Sénat de Nice, vers 1850

Ex-voto du sanctuaire Notre-Dame de Laghet

visuels intérieurs (de gauche à droite) :

Le duc de Savoie Charles-Emmanuel 1^{er}

Huile sur toile d'après Giovanni Carracha

Racconigi, Castello Reale

Hilarion Spitalieri de Cessole

(en tenue de président du Sénat de Nice de 1833-1845)

Bibliothèque de Cessole, Nice

L'ancien Sénat de Nice (façade)

Rues Jules-Gilly et de l'ancien Sénat

L'ancien Sénat de Nice (intérieur)

La Masse de Justice du Sénat (symbole de la dignité sénatoriale)

Musée Masséna, Nice

© crédits photos : Ville de Nice

organisé par la délégation au Patrimoine Historique Archéologie Langue et Culture Niçoises

* dans la limite des places disponibles et sous réserve de modifications.



PATRIMOINE HISTORIQUE

CONFÉRENCES

cycle "Le Sénat du Comté de Nice"

ENTRÉE LIBRE*





PROGRAMME DU COLLOQUE

SAMEDI 8 MARS À 10H15

«400 ans de la fondation du Sénat de Nice, cour souveraine de justice»

Centre Universitaire Méditerranéen (salon rouge) 65, Promenade des Anglais - Nice

Co-organisé avec le laboratoire Ermes, faculté de droit et science politique, sous la responsabilité scientifique de Michel Bottin, Professeur - UNS**
Présidence d'honneur : Maître Jean-Paul Baréty, Président de l'Academia Nissarda
Présidence de séances : Michel Bottin et Yves Kinossian, Directeur des Archives départementales des Alpes-Maritimes

LE SÉNAT DE NICE

Il y a quatre cents ans était créé le Sénat de Nice. Le 8 mars 1614, le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} instituait le souverain Sénat du Comté de Nice, sur le modèle des sénats de Chambéry et de Turin. Cour souveraine de la Maison de Savoie, le Sénat de Nice avait de nombreuses compétences, comme le contrôle des frontières, la police sanitaire, l'enregistrement des lois, l'appel des affaires jugées, etc.

De même que l'ancien Palais communal sur la place Saint-François, le Sénat a été un lieu essentiel de l'histoire du Comté de Nice. L'institution disparaît le 14 juin 1860 avec l'annexion officielle du comté de Nice à la France. Son bâtiment sert alors de Palais de Justice avant de devenir, en 1894, l'Asile de nuit de la ville.

Sa récente attribution à la Direction du Patrimoine historique de la ville permet de mener des études approfondies dans le but de restituer ses volumes antérieurs, et aussi de rappeler le rôle majeur qu'il a joué dans le développement de la Cité et du Comté de Nice.

Ces journées d'études ont été mises en place afin de commémorer les quatre cents ans de la création du Sénat. Elles sont l'occasion de rappeler le fonctionnement d'une institution complexe, dont les attributions et le ressort territorial ont beaucoup évolué au cours de l'histoire. Ainsi le Sénat a-t-il été Cour d'appel de 1848 à 1860 et son champ de compétences s'est-il étendu jusqu'à la vallée de Barcelonnette, à celle de la Nervia et, au-delà, à l'arrière-pays de Savone.

Ces journées permettent également d'offrir un nouvel éclairage sur un édifice qui est aussi la mémoire d'une époque où Nice était l'une des principales villes de la Maison de Savoie.

Conférences,
sous la présidence
d'honneur
du Maire de Nice,

et de Frédérique Vidal,
Président de l'Université
Nice Sophia Antipolis

Conseiller scientifique :
Olivier Vernier,
Professeur à l'Université
Nice Sophia Antipolis

PROGRAMME DES CONFÉRENCES À 15H

SAMEDI 18 JANVIER

«Les Sénats des États de Savoie et le Sénat de Turin»

par Gian Savino Pene Vidari, professeur d'histoire du droit à l'Université de Turin

*Théâtre de la photographie et de l'Image Charles-Nègre
27, boulevard Dubouchage - Nice*

SAMEDI 25 JANVIER

«Le Sénat de Savoie : l'ainé et modèle de tous les Sénats des anciens États de Savoie»

par Bruno Berthier, maître de conférences d'histoire du droit à l'Université de Savoie

*Théâtre de la photographie et de l'Image Charles-Nègre
27, boulevard Dubouchage - Nice*

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

«Le Sénat de Nice»

par Michel Bottin, professeur agrégé des Facultés de droit, professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

*Centre Universitaire Méditerranéen (salon rouge)
65, Promenade des Anglais - Nice*

- 10H30 «Les grandes étapes de l'histoire et de l'organisation du Sénat et présentation du colloque»
par Michel Bottin, Professeur - UNS
- 11H «Le Palais du Sénat à Nice, histoire et avatars d'un lieu chargé d'histoire»
par Luc Thevenon, conservateur en chef du patrimoine, Docteur en histoire
- 11H30 «La comparaison entre le Sénat de Nice et le Parlement de Provence»
par Jean-François Bregi, Professeur - UNS
- 12H «Le Sénat et l'Église aux XVIII^e et XIX^e siècles»
par Olivier Vernier, Professeur - UNS
- 14H30 «La peine dans les jugements criminels du Sénat»
par Marc Ortolani, Professeur - UNS
- 15H «Le Sénat et la présence française à Nice : 1691-1697 et 1705-1713»
par Karine Deharbe, Maître de Conférence - UNS
- 15H30 «Les magistrats du Sénat de Nice aux XVIII^e et XIX^e siècles : entre service du roi et stratégies de carrières»
par Bénédicte Hollender-Decourt, Maître de Conférence - UNS
- 16H30 «L'activité judiciaire des avocats au Sénat de Nice durant la restauration sarde (1814-1860)»
par Ugo Bellagamba, Maître de Conférence - UNS
- 17H «La justice criminelle du Sénat de Nice au XIX^e siècle, exemples tirés du Val d'Entraunes»
par Stéphanie Blot-Maccagnan, Maître de Conférence - UNS
- 17H30 «Le Consulat de mer de Nice et le Sénat»
par Lucie Menard, Docteur en droit - UNS